Claudine dit aux femmes ce qui plaît aux hommes
Achetez demain
CLAUDINE
MAGAZINE EXCLUSIVEMENT FÉMININ
20 PAGES ✱ 10 FRANCS

10-IV-1946

Paris-presse

LE TEMPS QU'IL FERA : DEMAIN : Ciel généralement nuageux ; belles éclaircies l'après-midi. Vent du nord-est faible. Température maxima en faible hausse

2 Francs

3e Année - N° 435 - St-FULBERT

MERCREDI 10 AVRIL 1946

Dernière édition

LE DÉBAT CONSTITUTIONNEL A COMMENCÉ

87 ARTICLES à voter en 100 heures

M. Pierre Cot a présenté cet après-midi le rapport général

par Georges GARREAU

L'ASSEMBLEE nationale a commencé, cet après-midi, la discussion du projet de Constitution. M. Pierre Cot, rapporteur général, en a exposé l'économie et soutenu que ce n'était ni un « gouvernement parlementaire classique », c'est-à-dire basé sur la séparation des pouvoirs, ni un « gouvernement conventionnel », c'est-à-dire par l'Assemblée elle-même.

En travaillant neuf jours, à raison de trois séances par jour, y compris dimanche prochain, elle dispose de cent heures pour régler le sort du régime. C'est l'affaire de 87 articles sur lesquels il y a déjà de nombreux amendements et des orateurs inscrits plus nombreux encore. La seule discussion générale ne demandera pas moins de six à sept séances. Il est vrai que l'Assemblée en tiendra trois par jour. Ce sera une rude épreuve pour le personnel, plus rude que pour les députés qui pourront se relayer. Chaque parti aura ses troupes de première ligne et ses réserves pour en assurer la relève...

Que vaut le texte constitutionnel ?

Pour en juger, tout dépend du point de vue auquel on se place. Sur le plan de la République libérale, telle qu'on la concevait sous la IIIe, il manque d'équilibre et est difficilement défendable. Sur le plan d'une institution de combat ayant pour but de réaliser une « révolution légale », il représente une arme fort bien conçue qui doit progressivement désarmer toute résistance.

Il suffit, pour s'en rendre compte, d'en analyser les principales dispositions avec quelque attention.

« L'Assemblée Nationale a seule le droit de légiférer. Elle ne peut déléguer ce droit à quiconque en tout ou partie ».

Ainsi l'article 35 pose le principe directeur, celui d'une assemblée « souveraine et omnipotente ».

Ses membres possèdent l'initiative des lois et des dépenses.

L'amnistie ne peut être accordée que par une loi.

L'Assemblée élit seule le Président de la République et le président du Conseil des ministres. Quand elle ne siège pas, son bureau contrôle l'action du Conseil des ministres. A la demande d'un tiers seulement des députés, son bureau peut convoquer l'Assemblée (article 66).

Celle-ci constitue seule la Haute Cour de justice dont elle élit tous les membres.

Ainsi les pouvoirs de l'Assemblée sont vraiment souverains et sans contrepoids.

En effet, il n'est placé auprès d'elle que deux organismes consultatifs ne disposant pas de pouvoirs suffisants pour constituer un frein efficace.

Le premier est le Conseil économique, élu pour trois ans, et qui doit donner son avis sur les projets de sa compétence dans les dix jours qui précéderont la délibération de l'Assemblée nationale.

Le deuxième organisme consultatif est le Conseil de l'Union française, formé, pour les deux tiers, des membres élus par les conseils généraux de la métropole et, pour un tiers, par les assemblées de la France d'outre-mer.

Si l'Assemblée nationale est élue pour cinq ans — une petite rallonge est toujours bonne à s'octroyer en passant — le Conseil de l'Union française ne l'est que pour trois ans. La commission a consenti à ce que ses débats soient publics, mais la sténographie n'aura pas les honneurs du « Journal officiel ».

Stabilité ministérielle

La partie la plus heureuse de la Constitution nouvelle est celle qui tend à assurer une plus grande stabilité ministérielle. La question de confiance ne devra être posée qu'après délibération du Conseil des ministres et par le seul président du Conseil. Le vote ne pourra intervenir que le lendemain.

Si l'Assemblée veut prendre l'initiative d'un vote de méfiance, elle devra déposer une motion de censure sur laquelle le vote n'interviendra qu'au bout de deux jours francs.

Enfin si, au cours d'une même session annuelle — après les deux premières — deux crises ministérielles se produisent, l'Assemblée sera obligatoirement dissoute par un décret du président de la République. Un cabinet provisoire composé du président de l'Assemblée nationale, assisté des présidents des commissions parlementaires comme ministres, assurera l'intérim jusqu'à l'élection d'un gouvernement régulier issu des élections nouvelles.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette dernière clause, mais, dans l'ensemble, ces dispositions constituent un correctif heureux à la Constitution de 1875.

Quant aux pouvoirs du président de la République, ils sont assez curieux.

Elu pour sept ans, le président de la République doit réunir les deux tiers des suffrages de l'Assemblée, et, après trois tours sans résultat, les deux cinquièmes.

Rien n'est prévu pour le cas d'une bataille de principe empêchant d'atteindre ce pourcentage.

« Il représente, dit l'article 92, les intérêts permanents de l'Union Française et préside aux solennités nationales ».

(Suite en page 2.)

LE CONSEIL DECIDE :

- **Continuation des conversations en vue d'un accord d'alliance franco-anglais.**
- **Participation à la Conférence des 4.**
- **La Constituante siégera jusqu'au referendum.**

Après avoir entendu M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, exposer l'état des entretiens franco-britanniques récemment engagés, le Conseil des ministres s'est prononcé ce matin, à l'unanimité, en faveur de la continuation de ces conversations et de leur extension à toutes les questions actuellement en suspens entre les deux gouvernements afin de préparer la conclusion d'un accord d'alliance répondant aux vœux et aux intérêts des deux pays.

La France a, d'autre part, donné son acceptation à la conférence des quatre ministres des Affaires étrangères qui se réunira le 28 avril à Paris.

Le Conseil des ministres a ensuite procédé à une sorte de liquidation des projets et des questions en suspens.

Les fêtes de Jeanne d'Arc et de la Libération

Il a d'abord fixé au 8 mai, d'accord avec les Alliés, la date à laquelle auront lieu les cérémonies anniversaire de la capitulation allemande. Ces fêtes seront groupées avec celle de Jeanne d'Arc, présentant ainsi le caractère de fêtes de la libération du territoire national. Elles seront célébrées, suivant M. Le Troquer, ministre de l'Intérieur, le dimanche suivant, c'est-à-dire le 12 mai et, d'après M. Defferre, secrétaire d'Etat à l'Information, le 8 mai.

Nationalisation des banques coloniales

Poursuivant sa politique à l'égard des établissements de crédit, le ministre des Finances a fait décider également, ce matin, la nationalisation des banques de l'A.O.F. et de la banque de Madagascar.

Le Conseil des ministres a voté un projet portant création d'une caisse de péréquation à la Guyane afin d'atténuer les conséquences de la dévaluation du franc dans cette colonie.

L'organisation du referendum

D'autre part, le Conseil a adopté le projet de loi organisant le referendum prévu par l'article 3 de la loi du 30 novembre 1945 portant organisation provisoire des pouvoirs publics

Le contrôle des finances

Enfin, le projet de loi portant création et organisation d'un corps de contrôle général des finances publiques chargé de surveiller l'exécution du projet et l'emploi des deniers publics a été adopté, à la demande du ministre des Finances.

Ce projet vise à la fusion du corps de l'inspection des Finances avec le service du contrôle des dépenses engagées.

Les nouveaux contrôleurs seront recrutés parmi le personnel du ministère des Finances, après dix ans de service.

La Conférence du Ravitaillement de Londres

Puis, M. Longchambon a rendu compte de son voyage à Londres, et le Gouvernement a approuvé les conclusions du ministre du Ravitaillement.

Mineurs et cheminots à l'honneur

Enfin, pour terminer, le Gouvernement a décidé une promotion dans la Légion d'honneur d'un caractère spécial. Cette promotion est destinée à récompenser les efforts d'un certain nombre de travailleurs auxquels le pays veut rendre hommage, notamment les mineurs et les cheminots.

La Constituante siégera jusqu'au referendum

En outre, M. Defferre, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, a annoncé, en quittant l'hôtel Matignon qu'il se rendrait cet après-midi à la conférence des présidents de l'Assemblée constituante. On sait que celle-ci devait se séparer le 18 avril. Mais le représentant du Gouvernement demandera que l'Assemblée, après le vote de la Constitution, continue de siéger afin de voter un certain nombre de projets adoptés par le Conseil des ministres et qui, sans cela, resteraient en suspens. Cette prolongation des travaux parlementaires pourrait aller jusqu'à la veille du referendum.

Essais de bolides à Saint-Cloud

Ce matin, à bord de leur voiture de course, les pilotes Guignard (pilotant la Delahaye de Sommer), Bianchi (la Bugatti de Wimille) et Bonnet (D.B.) ont essayé le circuit de l'autoroute de Saint-Cloud en vue de l'épreuve du mois de juin patronnée par « Paris-presse ».

Ils ont roulé à plus de 130 à l'heure dans la descente. Wimille, Chiron et Gordini assistaient à ces essais.

Voici un passage de Bianchi.

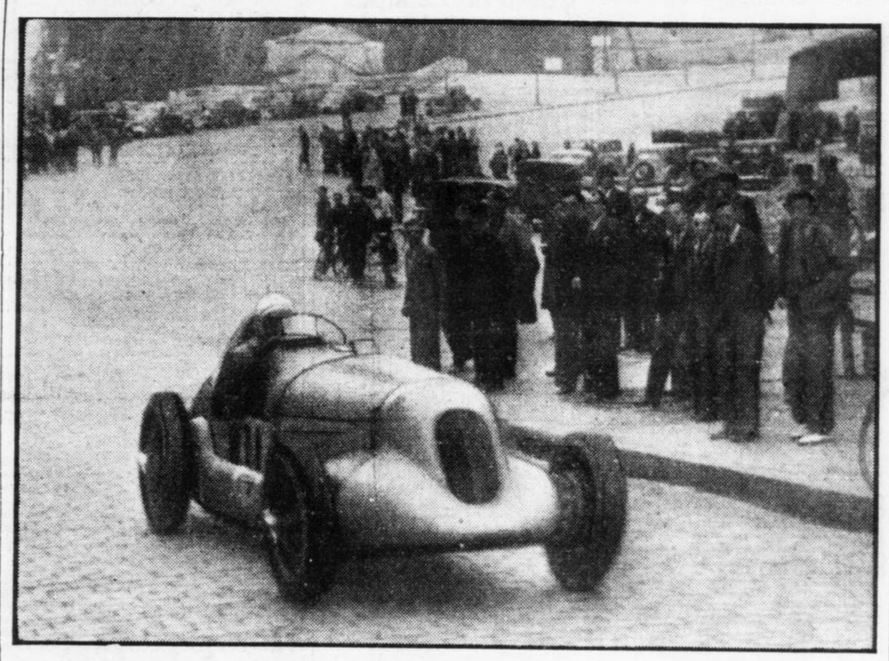

MOSCOU a ses magasins libres et son marché noir officiel

Un grand reportage de Gustave MEQUET (5)

Les rations sont suffisantes et le superflu est fourni à prix d'or par l'Etat.

JE ne voudrais pas faire figure d'ascète et j'ai cru agir en bon Français en m'informant, ailleurs qu'au restaurant du « National », de ce que peut être le ravitaillement de Moscou.

Au coin de la rue Gorki et de la place Pouchkine, voilà que je tombe sur les vitrines fascinantes d'un « gastronom ». Les « gastronom » sont, si vous le voulez, des manières de Félix Potin. Mais des Félix Potin qui, bien entendu, seraient nationalisés.

Là aussi, la foule se presse.

On le conçoit. Ce « gastronom » est en effet magnifiquement approvisionné. Filets de saumon, dos d'esturgeon, caviars dans leur bac de verre ou dans leurs grosses boîtes de deux kilos, carpes, crabes et sardines, poissons salés, poissons fumés, poissons à l'huile : les rivières et les lacs de cet immense pays, et les mers qui le baignent, sont représentés là par leur faune en piles de boîtes rondes, ovales, rectangulaires ou carrées. C'est un éblouissement.

Le rayon suivant est celui de la charcuterie.

Comment, à voir ces piles de saucissons, de jambons, de mortadelle, et ces pâtés qui vous mettent l'eau à la bouche, s'imaginer que ce pays a perdu, pendant la guerre, quelque dix-sept millions de têtes de gros bétail et vingt millions de porcs ?

Les prix ont deux étages

Que je suis loin, Seigneur, de l'affreux saucisson hippophagique et du pâté végétal à la farine de soya dont nous avons dû, en France, faire nos « délices ».

Un peu plus loin : bonbons de toutes couleurs et chocolats en boîtes, en tablettes, en « crottes », suivant la forme que vous préférez pour votre foie.

Passons très vite à l'autre rayon, celui des spiritueux. « Champagne » de Novorossiisk, spirituel et pétillant, brun cognac d'Arménie et, surtout, cette vodka incolore et traîtresse qui est reine.

Tout cela en quantités énormes : tout cela varié, appétissant, de première qualité et, bien entendu, très cher.

Ces prix viennent à tout moment glacer mon admiration. J'ai demandé à mes amis soviétiques comment on pouvait vivre à ce tarif prohibitif.

Le régime économique actuel comporte deux modes de paiement : l'un qui, au moyen des coupons, vous assure les rations auxquelles vous avez droit ; l'autre qui est en fonction d'une sorte de marché noir officiel et étatisé.

Les prix du second sont de cinq à dix fois plus élevés que ceux du premier.

Les prix avec coupons sont très abordables. Les autres sont presque fantaisistes.

Vous connaissez l'anecdote de l'honnête Français, justiciable du ravitaillement général et qui, n'ayant utilisé que ses tickets fut, pour ce fait, décoré... à titre posthume. Ici, la différence c'est que le Moscovite peut vivre, lui, avec ses « talons ».

L'Etat ramasse la monnaie

Quel est le coût de la vie ? Mystère ! Nul n'a pu établir à ce jour le prix de ce que les statisticiens appellent le « panier de provisions ».

On doit présumer cependant qu'il laisse apparaître sur le salaire un reliquat assez important, puisque ce reliquat, l'Etat s'efforce de le soutirer. De là, les magasins libres et leur marché noir officiel.

On dit que ce reliquat peut représenter, pour les bas salaires, de 100 à 200 roubles par mois et atteindre 10.000 pour certains autres.

Il faut, pour l'Etat, résorber cette monnaie. Il en charge ses magasins à prix excessifs et pourtant formidablement achalandés. Il en charge aussi la publicité incessante qu'il fait auprès du public pour sa souscription aux emprunts, aux maisons individuelles, aux polices d'assurances.

Toutes manières de retirer de la circulation les excédents de billets — de ces billets dont les militaires, en particulier, sont revenus avec de pleines musettes et dont, sans cela aussi bien, on ne saurait que faire.

Evidemment, l'étranger non prévenu sent durement passer son bock de bière à 40 roubles la bouteille.

C'est parce que ces prix « libres » sont non pas « gonflés » mais « hypertendus », que l'Etat commerçant peut aujourd'hui annoncer sur l'ensemble des produits une baisse d'importance.

Aux derniers temps de mon séjour j'ai pu constater moi-même la réalité des engagements soviétiques.

Cette baisse, qui aurait atteint déjà, m'assure-t-on, de 10 à 30 p. 100, n'est encore qu'un prélude, le but visé se situant entre 50 et 90 p. 100.

Ce remarquable redressement dont rien ne permet de douter dépendra évidemment beaucoup de la prochaine récolte.

En tout cas, la façon honnête dont le gouvernement soviétique a tenu des promesses faites à bon escient est sûrement à la base de cette confiance inébranlable que tout Russe aujourd'hui met en des lendemains meilleurs.

(Copyright 1946 by Paris-presse et Gustave Méquet.)

Prochain article :

DU TRAVAIL AUX LOISIRS

Uniformes pour millionnaires

80.000 frs l'habit vert... 7.000 frs la casquette de préfet

TOUS les Français éprouvent les plus grandes difficultés à se vêtir décemment. On en connaît les causes. Mais les titulaires d'une charge, ou les citoyens ayant des fonctions publiques dont ils doivent rehausser le prestige par une tenue officielle, ont à faire face à des frais supplémentaires littéralement ruineux.

Ces dépenses sont d'ailleurs équitablement proportionnées à l'importance des emplois pour la simple raison que la qualité du titulaire doit se lire sur sa coiffure, ses manches, son col, ses épaules, et quelquefois même être matérialisée sur son thorax et ses jambes par des galons, des soutaches, des passepoils et des attributs brodés d'or et d'argent.

L'habit vert... le plus cher

Il y a équivalence entre les ambassadeurs de l'esprit et ceux de la diplomatie dont les tenues coûtent aujourd'hui de 70 à 80.000 francs, avec toutefois un léger avantage aux premiers, puisque de toutes les tenues officielles c'est l'habit vert qui est devenu le plus cher — ceux de la carrière venant juste après dans la hiérarchie, non pas des valeurs mais des broderies...

Ces prix pharamineux sont atteints presque exclusivement par le coût des ornements qui doivent nécessairement être appliqués sur le tissu pour en faire apparaître le symbole. Les rameaux d'olivier, ou de laurier, on n'a jamais su au juste, mais nommés graines d'épinard à cause de leur couleur par les académiciens eux-mêmes — évidemment hors des séances du dictionnaire — valent 60.000 francs pour tout juste 500 grammes de cordonnet de soie brodé.

Sur la casquette d'un administrateur des colonies, les dorures poussent avec l'âge. Sorti de l'école sans feuilles, le titulaire en reçoit cinq lorsqu'il est promu élève administrateur, le poste d'adjoint lui en confère sept et il en portera onze à l'apogée de sa carrière. Sa tenue lui coûte 35.000 fr. Il exhibe en effet plus de 6 000 fr. de broderie rien que sur ses manches.

Un préfet vaut moins cher : 28.000 francs. Mais la coiffure est ruineuse : 7.000 fr., 1.000 fr. de plus que le képi d'un général de division. La casquette d'amiral, par contre, est pour rien : 3.000 fr. !...

Le paradoxe tourne à la mystification si l'on considère que les ornementations de toutes ces vêtures officielles, dont la broderie, atteint, aujourd'hui, des prix prohibitifs, sont rigoureusement définies par des arrêtés, insérés à l'*Officiel*. Et qu'il est interdit d'en changer un détail infime sous peine de nullité.

Les dessins sont, d'ailleurs, conservés par deux dessinateurs, officiels cela va sans dire, qui n'en délivrent la réplique qu'à des grosses maisons de broderie, de réputation connue. Les simples artisans, lorsqu'il leur échoit un sous-préfet, doivent présenter leur tissu sur lequel est directement reproduit le tracé convenable.

Peut-être penserez-vous que l'agrément de participer à des manifestations choisies, revêtu de vêtements décoratifs, vaut bien quelques sacrifices ? C'est vrai si l'on donne un prix aux simples satisfactions de vanité — ce que les intéressés dénient — faisant observer qu'il n'y a rien dont on se blase avec autant de rapidité. Mais, de toute façon, cela sera faux dans quelque temps. En effet, la Banque de France a décidé de ne plus attribuer d'or aux spécialistes qui fabriquent les fils, cannetilles et menus éléments utilisés dans ces broderies charmantes et compliquées.

Jean GOUJON.

Taxe de luxe sur des tenues de travail

Il est curieux de noter à ce sujet que la taxe de luxe qui frappe les broderies, atteint par ricochet ce vêtement de travail que constitue la tenue officielle d'un haut fonctionnaire. Les préfets viennent d'ailleurs d'en être exonérés, mais les diplomates continuent de payer un impôt de 16 % sur le vêtement que l'Etat leur fait obligation de porter, sans d'ailleurs le rembourser au prix coûtant. Car il y a longtemps que les indemnités accordées ne couvrent plus les frais réels de représentation. Les indices auxquels se réfère l'administration française, quand il s'agit d'un remboursement de n'importe quelle nature, sont toujours en retard d'une guerre !

CET APRÈS-MIDI AUX COMMUNES

LE CHANCELIER de l'Echiquier « vide son sac »

(De notre correspondant particulier)

LONDRES, 9 avril (*par téléphone*). — C'est aujourd'hui « Budget Day » qui, dans des temps plus fortunés, était considéré comme le jour le plus important de l'année parlementaire britannique.

Aujourd'hui, en effet, maigré les événements qui, depuis une trentaine d'années, ont eu tendance à faire prêter une attention croissante à ce qui se passe « overseas » (au delà des mers), la coutume ancienne est toujours observée et une foule nombreuse se presse dans les galeries du Palais et à l'extérieur du palais de Westminster pour voir arriver le chancelier de l'Echiquier en jaquette et haut de forme, porteur de la fameuse petite valise de maroquin rouge, pâlie par le temps, et l'entendre, au milieu d'un grand silence, presque religieux, « vider son sac ». Ceci au sens le plus littéral du terme, car ce sont les feuillets enfermés dans la mallette fatidique qui contiennent les annonces tant attendues de diminution ou d'augmentation d'impôts et du prix de denrées aussi chères (dans le sens du mot d'aujourd'hui) que le tabac et le whisky.

Déjà, hier midi, à la réception générale — c'est-à-dire au conseil de cabinet du lundi — les curieux s'étaient amassés devant le domicile du premier ministre, 10, Downing Street, pour essayer de deviner, à la tête que feraient les ministres en sortant, « si ce serait du bon ou du mauvais ».

Bien entendu, les dits ministres se sont composés des visages de bois, rien que pour embêter les contribuables trop indiscrets.

Mais, ces innocentes plaisanteries à part, il semble bien, tout compte fait, que ce sera plutôt « du bon » pour la plupart des contribuables.

Elections générales au Japon

Mais l'empereur et sa famille ne pourront pas voter

TOKIO, 9 avril. — Demain ont lieu au Japon les élections pour une assemblée constituante. Les femmes iront pour la première fois aux urnes. Mais, selon l'article 5 de la nouvelle loi électorale, l'empereur, l'impératrice et les princes et princesses impériaux ne pourront voter.

La loi électorale enlève également le droit de vote aux pairs, aux chefs de familles nobles, aux militaires en activité et aux criminels.

HENRY BERNSTEIN EST ARRIVE A PARIS

L'avion *Constellation*, dont le départ avait été retardé par suite du mauvais temps, s'est posé, ce matin, à 1 h. 30, sur le terrain d'Orly, après un vol sans incident, ramenant d'Amérique M. Henry Bernstein.

A sa descente d'avion, Henry Bernstein, l'éminent auteur dramatique, un peu fatigué par la longueur du voyage, a exprimé sa joie de se retrouver en France après une absence de six années.

DRAME PASSIONNEL DANS UN BUREAU PARISIEN

Un drame passionnel a eu lieu cet après-midi, vers 14 heures, dans les bureaux d'une société de navigation, 24, rue Caumartin.

Un employé, René Bodin, qui depuis longtemps courtisait une de ses collègues, Mme Grolleau, née Gisèle Habert, âgée de 24 ans, demeurant, 15, passage Puebla, l'a tuée de trois balles de revolver. Le meurtrier a pris la fuite aussitôt. Le commissaire du quartier de la Chaussée-d'Antin enquête.

MGR. DAMASKINOS A DEFINITIVEMENT DEMISSIONNE

ATHENES, 9 avril. — Le régent Damaskinos a refusé de rester en fonctions.

Sa démission deviendra effective à partir de demain midi.

Voici du charbon de la Ruhr

...Mais c'est du poussier

Les charbonniers de la région parisienne, après n'avoir reçu, au cours de l'hiver, que des quantités tout à fait insuffisantes de charbon pour assurer la faible répartition attribuée aux consommateurs, viennent de recevoir, pour la première fois, du charbon de la Ruhr.

Malheureusement, une grande partie de charbon est constituée par du poussier.

En outre, ce « charbon » ne peut être mis en vente, le prix n'en a pas encore été fixé par les commissions qui poursuivent, cahin-caha, l'étude de leurs barèmes.

La comtesse de Nevers assommée à Nice

à coups de marteau

NICE, 9 avril (dépêche « Paris-presse »). — La police niçoise était avertie téléphoniquement, hier au soir, par des voisins, que des gémissements provenaient de l'appartement occupé par la comtesse de Nevers, dans l'une des principales artères de la ville.

Les policiers se rendirent aussitôt sur place, mais ne purent pénétrer dans l'appartement qu'après avoir fait sauter la porte d'entrée. Mme de Nevers gisait, inanimée sur le sol, la tête baignant dans une mare de sang.

Les seules paroles qu'elle a pu prononcer, lors de son transfert à l'hôpital, sont les suivantes :

— On m'a assassinée.

Le matin même, la comtesse de Nevers était allée retirer à la banque 42.000 francs ; toutefois, le vol ne semble pas être le mobile du crime, puisque cette somme a été retrouvée intégralement. Les mobiles de l'agression sont encore inconnus.

La victime a-t-elle eu la force de révéler le nom de son agresseur ? La police semble être sur une bonne piste pour retrouver l'agresseur et ses véritables mobiles.

UN AGENT TUE PAR DES VOLEURS D'AUTOS

La nuit dernière, vers 23 h. 45, les agents du service Police-Secours du 16e arrondissement, alertés, se sont rendus impasse Mallet-Stevens, où deux malfaiteurs étaient occupés à démonter les pneus d'une auto immatriculée 7.633 R.M.-3, et signalée volée dimanche.

Au moment de l'arrivée des gardiens, les voleurs sautèrent dans une traction-avant portant le n° 6.460-L.H.-6 et s'enfuirent, renversant et blessant mortellement le gardien cycliste Eugène Devosse, qui tentait de s'opposer à leur fuite.

Poursuivis à coups de pistolet et sur le point d'être rejoints, les malfaiteurs abandonnèrent leur voiture rue de l'Assomption et réussirent à disparaître.

La Constituante vote la suppression des maisons de tolérance

Après avoir voté un projet de loi organisant le statut des délégués du personnel, la Constituante a discuté ce matin le projet concernant la lutte contre le proxénétisme et les maladies vénériennes.

M. Roclore, rapporteur, ne veut tirer aucune conclusion des statistiques médicales contradictoires, mais s'en tient au plan social et moral. Aux termes du projet, « toutes les maisons de tolérance sont interdites sur l'ensemble du territoire national », mais, contrairement au texte du gouvernement qui préconisait la fermeture immédiate, la commission prévoit un délai de grâce qui s'échelonnera de : un mois pour les communes de moins de 5.000 habitants à six mois pour les villes de plus de 20.000 habitants.

— La discussion générale est close, s'écrie le président, et les articles sont adoptés sans opposition, sans discussion.

L'ensemble est voté à l'unanimité, moins une voix.

A Londres, rien ne ressemble à un démobilisé

comme un autre démobilisé...

LONDRES, 9 avril (par tél.) LONDRES s'amuse à un petit jeu qui n'a pas de nom officiel mais qui pourrait s'appeler : « Le Démobilisé ».

Tout soldat, marin ou aviateur anglais, rendu à la vie civile, touche un costume neuf, une chemise (avec deux cols, boutons de col et de manchettes), une cravate, une paire de chaussettes, des souliers, un chapeau et un imperméable.

La gamme des étoffes, des couleurs, des tailles, est extrêmement variée et, dans les centres démobilisateurs, les soldats ou officiers peuvent choisir entre environ quarante modèles différents.

Mais, en fait, 90 % prétèrent les flanelles grises à rayures et, comme il n'y a que trois couleurs de chapeaux, gris, marron ou vert et que rien ne ressemble à un imperméable comme un autre imperméable, les démolisés se reconnaissent au premier coup d'œil.

Dans le métro ou au restaurant, tous les hommes paraissent avoir le même tailleur et le même bottier. Ils sont vêtus pareillement des pieds à la tête; ils n'ont fait que changer d'uniforme. Et lorsque, dans le métro ou au restaurant, la porte s'ouvre et laisse entrer un nouveau venu, tous les mobilisés déjà présents le regardent, sourient, clignent de l'œil.

LE SYNDICAT DE L'EPICERIE part en guerre contre le Contrôle économique

UNE vive controverse oppose, actuellement, le Syndicat parisien de l'épicerie au Contrôle économique. Les épiciers accusent le Contrôle économique de faire du marché noir !

Voici d'ailleurs les faits tels que les raconte M. Bibal, secrétaire du syndicat :

— Il est arrivé, le 7 mars, à la gare de Vaugirard, onze caisses de viande de porc fraîche et salée qui représentaient 611 kilos ; le 8 et le 11 du même mois, la même gare a reçu onze autres caisses. Cette cadence est continue depuis de nombreuses semaines. L'expéditeur est un salaisonnier de Quimper et le destinataire, la coopérative du Contrôle économique.

Et le Contrôle économique répond :

— Nous avons bien reçu des caisses, mais elles contenaient du pâté mélangé dont l'achat et l'expédition étaient tout à fait réguliers. Les bons de circulation, délivrés par le Ravitaillement général, portaient la mention : charcuterie...

Mais M. Bibal, du syndicat des épiciers, fort des preuves qu'il a accumulées dans son dossier, maintient ses accusations et rétorque :

— Même s'il s'agit de pâté mélangé, il faut 10 grammes de tickets pour 16 grammes de marchandise. Le total des arrivages de ces trois jours de mars représente, sur cette base, 5.000 rationnaires. Etes-vous 5.000 à la coopérative du Contrôle économique ?

Les choses en sont là !

Prochain article :

DU TRAVAIL AUX LOISIRS

?... Qui a gagné sur la ligne d'arrivée, au Parc des Princes, le Critérium National de la Route organisé par « Paris-presse » ?

?... Comment ont été marqués les buts français contre la Tchécoslovaquie, à Colombes ?

?... Comment Van Dam a-t-il passé son temps à Paris avant de rencontrer Dauthuille ?

Vous le saurez en consultant les documents photographiques inédits que publie aujourd'hui :

BUT

EN VENTE PARTOUT

12 PAGES : 8 FRANCS

CABARET DE LA MADELEINE
7, rue de Sèze - OPE. 86-96
DINERS-CABARET de 21 h. à l'aube
Georges ULMER
Fermé le lundi

LE PARNASSE
9, rue Delambre - DAN. 81-52
CABARET-SOUPERS
Son ambiance - Ses orchestres
avec LUC BARNAY
la révélation de l'année
et les SŒURS ETIENNE

LE BRUMMELL'
19, Bd Edgar-Quinet - DUE. 65-61
CABARET-SOUPER
et MARIA NELLY
la voix d'or de Paris
Orchestre tango-tzigane

DON JUAN
11, rue Fromentin - TRI. 67-67
PIERRE MALAR
André PASDOC
Maur. TOUBAS et son merveil. ORCHESTRE
Ouv. toute la nuit - Soup. dans.

CABARET
LA MICHODIÈRE
4, r. de la Michodière - RIC. 98-88
DINERS-SPECTACLE avec
ANDREX

EL RODEO
le nouveau Cabaret-Dancing
présente
Josette DAYDÉ
53, rue de Paradis - PRO. 99-58

LE CLUB DES CINQ
13, Faubourg Montmartre - PROvence 69-85
THES DANSANTS - DINERS - SPECTACLE - CABARET
Au piano : Emile Stern
Tous les mardis : « L'attraction sportive »
Ce soir : RECEPTION DES VAINQUEURS DU GALA DE BOXE DU VEL' D'HIV'
avec GEO DORLIS - LYSIANE REY
et l'orchestre Michel EMER

Paris-presse ✻ N° 7

C'est un courtier d'assurances qui parle. Il a été voir un client, Mr. Nirdlinger, pour lui faire renouveler sa police. Il n'était pas là. Mais Mrs Nirdlinger a beaucoup troublé le courtier, et par sa coquetterie sournoise, et par la question qu'elle lui a posée : « Est-ce que vous vous occupez d'assurances accidents ? » Il a deviné les intentions secrètes de la jeune femme et, peu à peu, malgré ses réticences, les lui fait dévoiler. Il se laisse entraîner à les réaliser avec elle et lui expose comment il faudrait s'y prendre.

Le beau crime

LE premier, c'est le complice. Un isolé ne peut pas s'en tirer, à moins de courir le risque de tout avouer et de plaider les circonstances atténuantes ou autre chose. On ne peut faire cela seul. Deuxième élément : l'endroit, le moment, la manière doivent être connus d'avance par nous... pas par lui, bien sûr. Le troisième, c'est l'audace. Et c'est ça que les amateurs oublient. Dans chaque crime, il y a un moment où l'audace seule peut vous tirer d'affaire et je ne saurais pas expliquer pourquoi. Vous avez imaginé le crime parfait ? Vous pensez que c'est l'histoire de la piscine ? Vous croyez être assez habile pour que personne ne soupçonne jamais rien ? On devinera tout en deux secondes, pas plus. En trois secondes, pas plus, on le prouvera et en quatre secondes, pas plus, vous avouerez. Non, ce n'est pas ça.

Le crime parfait c'est celui que fait le gangster à l'heure et à l'endroit prévus et avec la plus grande audace.

— Donc, de l'audace ?

— De l'audace, il n'y a que ça.

— Si nous l'abattons, ce ne sera pas un accident

— C'est juste. Nous n'allons pas lui tirer dessus, mais vous devez vous mettre le principe dans la tête. De l'audace. C'est la seule chance de nous en tirer.

— Alors, comment ?

— J'y arrive. Un autre inconvénient à votre idée de la piscine, c'est que, avec ça, nous n'aurions pas d'argent.

— Il faudrait bien qu'on paye..,

— Il faudrait qu'on paye, mais la question est de savoir combien on payerait. Dans les polices-accidents, les plus grosses sommes sont versées pour des accidents de chemin de fer. On s'est bien vite aperçu, quand on a commencé à creuser cette question des accidents personnels, que les endroits dangereux, les endroits que les gens croient dangereux, ne le sont pas du tout. Je veux dire par là que les gens croient qu'il y a du danger à voyager par le train, ou du moins ils le croyaient, au début des chemins de fer, mais les chiffres prouvent qu'il y a peu de gens tués ou même blessés, dans des accidents de chemin de fer. C'est pourquoi, dans les polices-accidents, on offre un avantage qui plaît au client, parce qu'il craint un peu quand même les accidents de chemin de fer, mais qui ne coûte rien à la compagnie, car elle sait très bien qu'elle est tranquille sur ce point. Dans le cas d'accident de chemin de fer, l'indemnité est payée deux fois. C'est avec ça que nous aurons de l'argent. Quand nous serons au bout, nous toucherons une prime de 50.000 dollars. Si nous agissons comme il faut, nous la toucherons, sûr comme je suis là.

— Cinquante mille dollars ?

— Joli, n'est-ce pas ?

— Oh !...

— Voilà, c'est au poil, c'est moi qui vous le dis. Ce n'est pas pour rien que j'ai passé tant d'années dans ce métier, non ? Il faut qu'il soit au courant de cette police, et pourtant qu'il n'en sache rien. Il faut qu'il remplisse une formule pour la demander, et pourtant qu'il ne la demande pas. Il faut qu'il me paye lui-même cette police avec un chèque, et pourtant qu'il ne me la paye pas. Un accident lui arrivera, et pourtant il ne lui arrivera aucun accident. Il prendra le train, et pourtant il ne le prendra pas...

— Je ne comprends plus rien...

— Vous verrez. D'abord il faut arranger le coup de la police. Je vais la lui vendre tout en ne la lui vendant pas. Enfin pas tout à fait. Je lui ferai l'article, comme à n'importe quel client. Et il me faut des témoins. J'ai absolument besoin que quelqu'un entende mon boniment. Je lui montrerai qu'il est couvert pour tout ce qui concerne la voiture, mais que rien ne le garantit contre ce qui peut lui arriver, à lui. Je lui poserai la question : est-ce qu'un homme n'a pas plus de valeur qu'une automobile ? Je...

— Supposez qu'il souscrive ?

— Qu'il souscrive ? Il n'acceptera pas. Je peux l'amener à deux doigts de le faire, et le tenir là... Je connais mon métier, non ? Mais... il faut que j'aie des témoins. Au moins un témoin.

— J'aurai quelqu'un.

— Peut-être vaudra-t-il mieux que vous ne soyez pas de mon avis.

— D'accord.

— Vous acceptez tout pour la voiture mais cette histoire d'assurances-accidents, cela vous donne la chair de poule...

— Je me rappellerai.

— Organisez rapidement ce rendez-vous. Téléphonez-moi.

— Demain ?

— Confirmez par téléphone. Rappelez-vous, il faut un témoin.

— J'en aurai un.

— Alors, demain, mais vous confirmez.

— Walter, je suis si énervée, ça me fait une impression terrible...

— A moi aussi.

— Embrassez-moi.

(A suivre.)

La discussion de la Constitution commence aujourd'hui

ravitaillement

Vos rations

Vin : un litre aux J3, M, C et V.
Café : contre n° 4 d'avril, sauf pour les E et J1. Ration : 125 gr. de café pur ou 50 gr. de thé. En échange de ce coupon, les J2, J3 et V pourront percevoir, en place du café, 250 gr. de petits déjeuners chocolatés.

(Suite de la première page)

Cette rédaction cavalière est, à elle seule, tout un programme...

Mais soyons justes : il dispose de la force armée. S'il n'a plus que voix consultative au Conseil des ministres et au Conseil supérieur de la Défense nationale, il est le chef effectif du Conseil supérieur de la magistrature.

S'il se refuse à promulguer une loi dans les délais prévus... le président de l'Assemblée nationale le fait à sa place.

Mais le président de la République, dit l'article 109, nomme en Conseil supérieur de la magistrature les magistrats, à l'exclusion de ceux du Parquet. Il assure dans les mêmes conditions et, conformément à la loi, la discipline de ces magistrats et l'administration des tribunaux judiciaires ».

Ainsi la majorité de l'Assemblée prend en main, directement ou indirectement, la totalité du pouvoir législatif, exécutif et judiciaire.

G. G.

bourse de Paris (CLÔTURE) 9 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 % perpétuel	98 15	98 15
5 % 1920	147 20	147
3 1/2 % Amort. 1942	100 05	100 10
3 % Amort. 1942	96 70	96 60
3 % Amort. 1945	95 90	96
Crédit Nat. janvier 1943	5032	5045
Crédit Nat. décemb. 1943	11011	10015
S. N. C. F. 4 % 1941	1020	1020
Banque de France		
Banque de l'Indochine	8250	8000
B. N. C. I. Promesses	955	955
Banque Paris Pays Bas	1123	1119
Banque Union Parisienne	725	710
Compt. d'Escompte, Prom.	d.1420	1725
Crédit Commercial France	1156	1156
Crédit Industriel	840	860
Crédit Foncier	4500	4500
Crédit Lyonnais, Promes.	1825	1825
Société Générale, Promes.	1760	1765
Société Marseillaise Créd.		
Suez (action)	49500	49100
Métropolitain	1010	980
Nord		1592
Tram. Indoch. jouiss.		
Lyonnaise des Eaux		1440
C. P. D. E.	1500	1550
Générale Electricité	3400	3410
Energie Industrielle	1500	1475
Union d'Electricité	702	720
Eel. Ch. et Force, Motr.		1425
Gaz et Electr (Réunis)		of.740
Gaz France et Etranger	1395	1365
Chantiers de St-Nazaire	2150	2061
Fives Lille	1425	1382

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Forges Nord-Est	1160	1135
Demain Anzin	2125	2100
Peugeot	1300	1295
Schneider	3200	3300
Fourrières	430	430
Lens	580	579
Le Nickel	2535	2510
Penarroya	972	990
Française des Pétroles	2500	2300
Gafsa	3000	3600
Air Liquide	1310	1290
Usines	2060	2076
Kuhlmann	1800	1725
Péchiney	1920	1875
Rhône-Poulenc	1460	1445
Saint-Gobain	4400	4290
Chargeurs Réunis	2860	2750
Brass. Quilmès	24900	24000
Raffin. Say	1080	1051
Pollet et Chausson	2350	2290
Plant. d'Hévéas	1045	1050
Afrique Occidentale	6925	6875
Canadian Pacific	1730	1710
Rio Tinto (J)	4490	4400
Royal Dutch (10)		

MARCHE DES COURTIERS

Cambodge	1780	1775
Padang	1640	1655
De Peers	7225	7300
Shell Transport	1480	1530
Crown Mines	2725	2745
Rand Mines	2855	2880

Résultats d'Enghien

PRIX DU VESINET

1. Empereur (H. Bonneau) (107)G. 71
à M. E. Simon .....P. 18
2. Xisuthrus (R. Vivien) (105) P. 13
3. Quitus (R. Emery) (113) ....P. 16
5 l., 1 l. — 13 partants.
N. pl. : 104, 108, 110, 111, 115, 116, 117, 118, 119, 120.

PRIX DE LA MARCHE

1. Balafré (G. Saustier) (207) ..G. 188
à M. J. Descadeillas .....P. 38
2. Duke of Atl. (Bailliez) (203) P. 27
3. Ablenitz (R. Dornaletche) (213)P. 44
4 l., 1/2 l. — 12 partants.
N. pl. : 201, 205, 206, 209, 210, 211. 215, 218, 220.

Lire les résultats complets dans notre édition « Courses-Spectacles ».

Leur poids à midi

Dauthuille : 71 kg. 100 ; Van Dam : 69 kg. 800 ; Omar : 61 kilos ; Le Mentec : 60 kg. 700 ; G. Perez : 58 kg. 100 ; Sandu : 56 kg. 500.

excepitons étant Locatelli (par k. o.), Eder, Goffaux, Tenet (par arrêt), Wouters (par k. o.) et Annet (par k. o.). Ce qui ne manque pas d'éloquence, il est vrai.

D'autre part, Van Dam n'a été battu que cinq fois : par Hold et Sanders, peu après ses débuts professionnels en 1938 — il n'a que 26 ans — Eder, Besselmann et, en décembre dernier, par Fouquet, le seul qui l'eût mis k. o. Citons, enfin, un match nul avec Al Baker.

Ceux qui l'ont vu en action le dépeignent comme un boxeur habile, doué d'une frappe puissante. Et la véracité de ces affirmations se trouve confirmée par l'apparence de Van Dam, qui ne porte pas trace de ses nombreux combats et par le fait qu'il a remporté la moitié de ses victoires avant la limite.

Dauthuille...

Voilà ce que nous savons de Luc Van Dam. Le reste, Laurent Dauthuille nous l'apprendra ce soir dans le ring du Palais des Sports. Il nous montrera d'abord si le champion hollandais est assez habile pour éviter le punch qui descendit Charron, et ensuite ce sera à Van Dam de prouver qu'il peut disputer la palme aux champions français, car Cerdan et Charron sont intéressés au résultat du combat de ce soir.

Dauthuille est fin prêt. Il souffre bien un peu de son pouce, qu'il abîma sur le crâne de Despeaux, mais il en souffrait quand il rencontra Charron...

Au programme, le Championnat de France des légers entre Omar le Noir et Le Mentec. L'agilité contre la force obstinée. Je crois en Omar.

L'horaire de la réunion

20 heures : 1er combat amateurs : Gollon-Bichon ; Naze-Fialoux ; Baour-Pournin ; Redin-Richardot ; Bentz-Lebourgeois.
21 h. 15 : Omar - Le Mentec.
22 h. 10 : Dauthuille-Van Dam.
23 heures : Perez-Sandu.

Sport partout...

En affrontant Van Dam Dauthuille plonge dans l'inconnu

par C.-W. HERRING

Pour se pénétrer de la classe de Luc Van Dam, adversaire, ce soir, de notre espoir poids moyen Laurent Dauthuille, nous avons beau compulser ses performances, elles ne suffisent pas à nous livrer le secret de sa valeur réelle.

Nous relevons bien une liste imposante de 67 victoires, dont 21 sur des poids lourds ou mi-lourds, souvent les mêmes, mais la plupart ont été acquises sur des adversaires sans relief, les

Piot et Danguillaume classés dead-heat !

Sur le vu d'une photographie du Critérium National de la Route, M. Henri Boudard, juge de cette arrivée, est revenu sur sa décision et a classé les deux hommes, Piot et Danguillaume, dead heat pour la première place.

Pour le Championnat de France, les deux hommes se partageront les points du premier, 25, et du second, 4—29 : 2, soit 14 1/2 chacun.

En 1937, à Buffalo, R. Lapébie-Le Grevès ont été classés dead-heat du Critérium National. Le jugement à Parrivée n'a pas attendu 24 heures pour prendre sa décision.

La vue recouvrée 24 h. après

M. Joinard (myope) était dimanche sur la ligne d'arrivée du Parc des Princes. Il s'inclina devant la décision de M. Boudard (autre myope). Il était pourtant renseigné. Les photographies ne lui ont apporté aucun élément nouveau. Pourquoi a-t-il donc attendu vingt-quatre heures pour inviter M. Boudard à réformer son jugement ?

M. Boudard, qui marqua une seconde hésitation à l'arrivée, en suivant, comme s'il cherchait à se convaincre, la marche de Piot vers le virage, doutait-il déjà à ce moment ? Et sa nette affirmation ensuite n'était-elle pas faite pour masquer son manque de conviction en cherchant à affirmer son autorité ?

— Ce sont des « miros » peut-être guérissables le lundi, insinuerait Fernand Trignol.

Ce sont surtout des juges à vue faible par intermittence que certaines maisons d'optique guériraient avec des procédés nouveaux.

En tout cas, cette décision à retardement, unique dans l'histoire du sport cycliste, ne réussira pas à relever le prestige de l'U.V.F.

Dimanche, les Belges...

L'épaule encore endolorie à la suite de sa chute survenue une fois la ligne franchie, Camille Danguilleume est venu nous voir à « Paris-presse » en compagnie de de Muer, Dolhats, Giguet et de son directeur sportif par intérim de chez « Peugeot ».

Navré de l'incident de dimanche et peiné aussi par le deuil cruel qui a frappé Piot, Camille nous disait :

— Cette arrivée sera pour moi un mauvais souvenir. L'annonce de la victoire de Piot m'a mis plus k.o. que le vol plané que j'ai fait.

Camille poursuivait :

— Nous allons profiter, de Muer et moi, de notre bonne condition pour aller nous attaquer aux Belges, dimanche prochain, dans le Tour des Flandres. Cette épreuve nous servira de dernière mise au point avant Paris-Roubaix que Maurice est bien capable de gagner. L'an dernier, il est passé près de la victoire ; cette année, il doit réussir.

De leur côté, Dolhats, très malchanceux — il creva deux fois — et Giguet, qui a agréablement surpris, sont contents d'être en forme. Ils espèrent aussi que leur tour viendra.

René MELLIX.

"J'irai jusqu'à la Direction générale" dit Léo VERON

M. Léon Véron, directeur sportif de Piot, est furieux. On le comprend :

— Je vais demander à M. Joinard si, avant de prendre sa décision avec Henri Boudard, il a réuni le comité directeur et la commission professionnelle. S'il a omis de le faire, j'irai jusqu'au Commissariat général, car il est inadmissible de passer outre à un règlement qui stipule : « La décision du juge à l'arrivée est sans appel ». Si M. Joinard veut jouer les dictateurs, où allons-nous !

Pourquoi deux courses sur le même parcours ?

M. Joinard est président du Comité de l'Ile-de-France, qu'il dirige avec l'autorité que l'on sait.

Il devrait donc être au courant que dimanche, le Prix Jean-Thomann, réservé aux amateurs, emprunterait au retour le parcours en sens inverse du Critérium National.

S'il n'y a pas eu d'accident du côté de Boissy-Saint-Léger, c'est parce que saint Christophe a bien voulu protéger les coureurs. Alors, puisque les règlements de la FFC sont sacrés, pourquoi avoir autorisé les amateurs à croiser, au risque d'accident, les coureurs d'une épreuve officielle comptant pour le Championnat de France ? Nous ne comprenons pas. — R. M.

Piot le « malchanceux »

Comme nous le disait Léo Véron, Kléber Piot est trop visé par la malchance. En vingt-sept heures, il vient de subir trois fortes émotions. Tout d'abord, déclaré vainqueur, il est conspué, sifflé par le public. Il quitte le Parc des Princes en pleurant. Hier matin, en arrivant chez lui, il trouve sa pauvre maman asphyxiée. Coup dur terrible. Et hier soir, alors qu'il est en pleurs, il apprend que le juge Boudard vient de revenir sur sa décision et le classe dead heat avec Danguillaume.

Heureusement que Piot a le cœur bien accroché.

New-York offre un million et demi à Roderick

LONDRES. — Une offre de trois mille livres sterling a été faite à Ernie Roderick, champion d'Angleterre des welters et moyens, pour rencontrer Ray « Sugar » Robinson, à New-York, le 24 mai.

— Les amis de R. Bierre se réuniront, demain, à 10 h. 30, au caveau de l'A.J.S., à Neuilly, pour commémorer l'anniversaire de sa mort.

De Wembley à Lisbonne

Les drapeaux sont rangés, les lampions sont éteints, l'équipe de France boucle ses valises pour Lisbonne où elle rencontrera dimanche le onze du Portugal.

MAIS NOUS QUI AVONS APPLAUDI LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR LA TCHECOSLOVAQUIE, NOUS NE CROYONS PAS QUE L'EQUIPE FRANÇAISE ACTUELLE PUISSE JOUER UN GRAND ROLE SUR LE PLAN INTERNATIONAL ET NOUS CRAIGNONS QU'ELLE NE SUBISSE UNE DEFAITE DIMANCHE.

L'équipe française sera combattue à Lisbonne avec les mêmes armes que les siennes, mais mieux au point, mieux affûtées, mieux rodées.

Le onze tricolore, qui gagna dimanche à Colombes, n'a pas l'assise de celui qui joua à Wembley et fit match nul avec l'Angleterre mais il est plus vif, plus enthousiaste que celui qui fut battu à Vienne et à Bruxelles.

Le principal atout de l'équipe de France, la vitesse, sera facilement compensé et peut-être même annihilé par une rapidité supérieure. Nous avons peur que nos demis ne suffisent pas à la tâche écrasante qui va être la leur. Ils ont tous les trois du cœur à revendre, mais le cœur ne suffit plus quand le souffle est épuisé et les jambes coupées.

Que Prouff, Cuissard, Leduc, trois braves garçons dont l'ambition est légitime, nous donnent un démenti, nous en serons très heureux. Mais qu'ils prennent garde de partir trop vite (comme dimanche). Les footballeurs portugais, comme ceux d'Espagne, jouent « vite » tout le match et sont particulièrement à l'aise chez eux, sur un sol sec et sous un soleil aux rayons brûlants.

Lucien GAMBLIN.

Allo, Cerdan !

Kouidri étant blessé à l'arcade sourcilière ne pourra sans doute pas affronter Ernie Roderick, le 23, à l'Albert Hall, Par qui va-t-on le remplacer. On projette un match Cerdan-Roderick, mais l'affaire paraît difficilement réalisable dans ce laps amparti à M. Solomens, actuellement en Suède, et Roderick ne voulant rencontrer Cerdan qu'au poids de 69 kil. bas car, bien que champion de Grande-Bretagne, Roderick est, en principe, un welter.

Woodcock a battu Bert Gilroy

MANCHESTER. — Pour son dernier combat en Angleterre, Bruce Woodcock a battu Bert Gilroy, champion d'Ecosse des poids mi-lourds, par arrêt de l'arbitre au deuxième round.

Woodcock partira vendredi, par avion, pour New-York. Il doit, en effet, rencontrer Mauriello, le 13 mai, à Madison Square Garden.

Woodcock rentrera en Angleterre pour rencontrer Freddie Mills, champion du monde des mi-lourds, le 4 juin.

Des vedettes dans le « onze » d'Italie

ROME. — L'équipe italienne qui participera au tournoi organisé à Paris par la C.G.T., à l'occasion du Congrès des syndicats mondiaux, quitte Rome aujourd'hui.

Cette équipe aura la composition suivante : Bodoira ; Foni, Bonifortl ; Vanucci, Ramella, Ternuzi ; Costanzio, Meazza, Barnera, De Maria.

Paris XIII et Toulouse au Parc

Samedi prochain, un grand match de rugby à treize sera joué au Parc des Princes, sous le patronage de *Paris-presse*, et au profit des Œuvres sociales de la 1re division française libre. Il opposera l'équipe de Paris, appelée à fournir, la saison prochaine, une brillante saison, à celle du Toulouse Olympique qui compte parmi ses leaders actuels de la Ligue.

Sur les touches de XV

- *Adolphe Jaurégny, sélectionneur de la Fédération et 35 fois international, vient de recevoir la Légion d'honneur. Toutes nos félicitations.*
- *P. Prat, frère de l'international, est sélectionné comme arrière de l'équipe de France juniors qui matchera Galles le samedi de Pâques. En trois-quarts : Grenier, Dount, Sudre, Porthault ; Griffon, Duffoure, en demis ; en avants, Frénlaux, du PUC, Pura pilier.*
- *L'international Junquas joue les matches amicaux avec l'Aviron Bayonnais.*

Rose libre

● Les obsèques de la mère de Kléber Piot auront lieu jeudi, à 13 h. 30, église d'Epinay. Le corps sera inhumé à Montereau.

● Guegan, arrivé au Parc avec le groupe Goustal, n'est pas classé, alors que Muller, qui avait abandonné, est 18e *ex aequo*. Décidément, le juge à l'arrivée a exagéré.

mots croisés

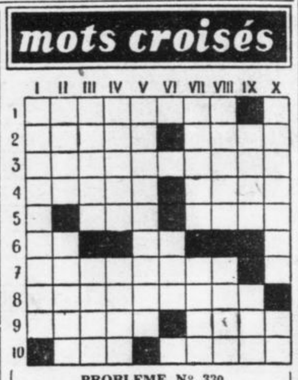

PROBLEME N° 330

HOR. — 1. Il devait dîner à table et coucher à l'écurie. — 2. Boulonneux. Département. — 3. Taxables. — 4. Rivière. Au fond du navire. — 5. Fils d'un patriarche. Lac d'Amérique. — 6. Fille d'Inachos. En épeiant : diminué de hauteur. — 7. Soutenues. — 8. Spécialité tourangelle. — 9. Fondateur d'une congrégation. Les autres viennent après. — 10. Dans une formule de repentir. Poli.

VER. — I. Elle reçoit plus d'argent qu'elle n'en gagne. — II. Prénom féminin. Narcotique. — III. Ecrivain latin. Prénom d'un imprimeur. — IV Siège de plus en plus rare. Fleuve de Finlande. — V. Réunis. — VI. Démonstratif. — VII. Morceau de lapin. Boîte. — VIII. Il s'intéressa à la lune. Direction. — IX. Jeu de cartes. Possessif. — X. Ne partira pas Direction.

Solution des mots croisés du dimanche

HOR. — 1. Salubrité. — 2. Or. Une. Ire. — 3. Udine. Péan. — 4 Pur. Tirois. — 5. Ilà Dièse. — 6 Rien. Es. DE. — 7. Alsace. Ans. — 8. Osé. Mis. — 9. Tel. Dois. — 10. Soudés. Eu.

VER. — I. Soupirants. — II. Ardu. Il. Eo — III. Irrésolu. — IV. Hun. Anas. — V. Anet. Cède. — VI. Le. Idée. Os. — VII. Pris. M. T. (Marie Touchet) — VIII. Nièce. Aise. — IX. Raisons. — X. Pensées Lu.

Comme avant-guerre : CINÉMONDE reparaît

LA REVUE MONDIALE DU CINÉMA

GRAND FORMAT

16 PAGES DONT 8 EN COULEURS

Tous les mardis 15 frs

LOURDES

Pèlerins. Réouverture de l'hôtel-restaurant du Berry, 4, rue de la Fontaine. Confort. Retenez par lettre.

SANS INTERMÉDIAIRE
Directement à la Fabrique
FAUTEUILS - SALONS - CANAPÉS - LITS
SIÈGES ERTON
25, AV. PHILIPPE-AUGUSTE, PARIS-XIe

Fourrures de Printemps
BRUNSWICK
LE FOURREUR QUI FAIT FUREUR
62, Bd de Strasbourg - près Gare de l'Est
74, Avenue des Champs-Elysées
PARIS

Fourrures de Qualité !

VENEZ VOIR nos CHAMBRES COMPLÈTES
CHÊNE MASSIF BOMBÉ 3 PIÈCES
19.750
AU BOIS DORÉ
109 BOULEVARD DE SÉBASTOPOL PARIS 2e
MAISON FONDÉE en 1900
ENSEMBLE STUDIO Complet: 21.500
CHAMBRE Ronce de noyer: 31.900
SALLE à MANGER: 19.500
MÉTRO: STRASBOURG-S'DENIS
1 2 3 4 6 C

COGNAC BISQUIT

ACHETEZ FAUTEUILS, CANAPÉS-LITS, FAUTEUILS-LITS DIRECTEMENT chez le FABRICANT
Sièges FERNAND
31, r. de Charenton-12e
Mo Bastille

ROUFF, Détective
Enquêtes, Surveillances, Recherches
31, rue Le Peletier, Paris-9e. PRO. 25-75

OPERA-COMIQUE
Jeudi 11 et samedi 20 avril, à 20 h. 30
FORTUNIO
d'André MESSAGER
Un nouveau succès

NOUVEAUTÉS
Vendredi 1re - Location ouverte
DENISE GREY et TRAMEL
JACQUELINE CADET
GEORGES ET MARGARET

au MADELEINE
LES DÉMONS DE L'AUBE
Un film prodigieux avec Georges MARCHAL
Production GAUMONT - Distribuée par C.D.L.F.

ATTENTION
vous n'avez plus que deux jours
pour aller voir L'Héroïque Parade. La Direction du Gaumont-Palace se voit, en effet, dans l'obligation d'interrompre, en plein succès et par suite d'engagements antérieurs, la carrière de ce beau film où l'héroïsme côtoie l'humour et la gaîté, car c'est irrévocablement le 11 avril qu'aura lieu la grande soirée de gala au cours de laquelle sera présentée la superproduction en couleurs naturelles d'Alexander Korda, Le Voleur de Bagdad, avec Sabu, Conrad Veidt, June Duprez, John Justin, Rex Ingram.

un ami viendra ce soir...
..VOUS DIRE QUE C'EST MERCREDI AU MARIVAUX QUE SORT LE NOUVEAU FILM DE RAYMOND BERNARD, LE PLUS GRAND FILM QUI AIT ÉTÉ RÉALISÉ DANS LES STUDIOS FRANÇAIS DEPUIS LA GUERRE !

LE TROUBADOUR
17, RUE FROMENTIN TRI. 44-43
MAGDA DE WET
DENYSIS
2 orchestres rythmique et tzigane
et le Cymbaliste VILLAS

MOGADOR - "NO, NO, NANETTE"
l'opérette des jours heureux doit être vue et entendue par tous. Soir. 20 h. 45, matinées jeudi et dimanche à 15 heures

ETOILE T. l. soirs à 21 h. Mat. L. S. 15 h. - Dim. 2 mat.
CHARLES TRENET
3 derniers jours

CASINO DE PARIS
LA PLUS BELLE REVUE
Le bain nu de minuit, les tableaux luxueux

A. B. C. Tous les jours matinée et soirée
Vendredi, en matinée
DÉBUT DE
JEAN SABLON
avec un des plus éclatants programmes qu'ait présenté l'A.B.C.

MARBEUF
Un film qui pose une question
JANY HOLT
PIERRE BRASSEUR dans
LE PAYS SANS ÉTOILES
RÉALISATION DE GEORGES LACOMBE
avec GÉRARD PHILIPE

ELDORADO - PORTIQUES
ANDREX Gisèle PASCAL Robert DHÉRY
Madame et son flirt
Un film de JEAN DE MARGUENAT

PORTE-SAINT-MARTIN
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S
TROIS HEURES DE FOU RIRE

APOLLO 20, RUE DE CLICHY
Chaque soir JOUÉE DIFFÉREMMENT
LA NUIT DU 16 JANVIER
VOUS PASSIONNERA !

Exigez la véritable
BRILLANTINE DU Dr Venceslas
FIXATIVE ET IRRADIANTE

Pour acheter ou vendre un fonds d'HOTEL, CAFE RESTAURANT BAR AMERICAIN un seul nom :
CREMON
78, bd Sébastopol. Arc. 15-58. 60-94

IMPORT. MAISON TRANSPORTS dem. : 1° Sténo-dactylo expérim. si possible au courant transports; 2° Bon Représentant pour service groupage. Références exigées. Ecrire seulement : A. CHEVALIER, 3, r. Paul-Escudier (qui transmet.)

6 pages annonces fonds de commerce, propr., locaux comm., appts Paris et Province. TRIBUNE des ANNONCES, 45, rue Legendre, Paris. Vente kiosques 5 francs ou envoi 5 francs timbres.

SUPPRESSION des S.P.

Bientôt vous roulerez librement. Avez-vous fait établir votre carte de pneus ?

Les pneus de votre voiture sont-ils en bon état ?

Adressez-vous à AUTO-PNEUS, 126, rue d'Aguesseau, Boulogne. Métro : Marcel-Sembat. Tél. : MOLITOR 14-23, 07-36, 07-37.

LIQUORISTE BELLE AFFAIRE D'ANGLE SUR GRANDE AVENUE. Très bonnes références. 2 salles, marquise. Logement 3 pièces. S. de bains. Bail : 8 ans. 10.000 fr. - Prix : 1.800.000.
VERGNE & DOLLET
113, BOULEVARD SEBASTOPOL, 113

A VENDRE canoës pet. bateaux rivière acaj. Ex. neuf. S'adr. Menuiserie Tourneaud, 27, r. Blomet. Mo Volontaires-15e

CROSNES. Coq. PAVILLON LIB. s.-sol. E.G.El.Ch. cent., 5 p., cft. RÉGE gar., jard. 400 m. 290.000, 14, r. Dronot. PRO. 60-10

LIBRES, bord Marne, pied-à-t., et pavillons. BERNARD, 10, pl. République, Le Perreux. TRE. 05-01

CHATOU, villa 8 p., tt conf., joli jardin. LIBRE. Px 1.200.000 fr. WANECQ, 4, r. Rome. EUR. 53-20.

Elisabethville, prop. 4 p.p., cft, jard. 1.000 m. fruit. gar. Lib. vte 650.000. Lagrange, 34, r. Pasquier. Anj. 77-65.

Arbitre cpt ou vlag. pavillon. PÉRICHERON, 28, r. Collégiale (5e).

SOLOGNE. 400 ha. Chât. Ferme. Bois. Etang. Riv. 8 m. HUBLUT, 7, rue Bourdon-Blanc, ORLEANS

Champigny PAVILL. 6 p. 1.500 m. gar. jd., bx arb. fr. VANIER. 8 rue de Téhéran.

DÉMARCHEURS PROFESSIONN. EN ASSURANCE pr Paris-Seine Adress. fournies. Introduction facile par référence. Synd. Ne pas se prés. Ec. av. curr. vit. Terrier, 12, r. Blanche, Paris.

On dem. tailleur dame venant de grande maison pouv. devenir chef d'atel. Gros sal. Intér. bénéfic. Marcelle DAVID, 4, r. des Dames 17e.

Propités, terrains 150 fr.

Ch. PAVILLON 400 à 600.000 rég. NOGENT, Le Perreux, Joinville, Villiers-sur-Marne, Champigny.

BRIOT, 7, rue Faraday, PARIS.

TRIEL-s.-Seine. Bel. propr., vue impr 5 p., cft, garage. Prix 1.200.000. - 22, r. Ch.- C.I.R.P. d'Antin. PRO. 62-49.

ENGHIEN Belle villa moderne pierr. app. tt cft 7 p., c., s.b., gar., jd. 1.150.000. ARNAL 77, r. St-Lazare. Tri. 94-75

BEAUX TERRAINS avec rue. Viabilité. 25 min. St-Lazare. 500 mq : 115.000. - 1.700 mq : 400.000. Agence Gare, Vaucresson. Gam. 15-62

PRÈS FONTAINEBLEAU

Tr. bel. prop. parf. ét. vue étend. 12 p. tt cft. Vastes communs pour écur., 6 ha. si tenant. Pièces d'eau. Vue. Pot. LIB. à la Vte.
A. HERBERT 19, r. Téhéran, Paris.

CHAVILLE. Etat impec. PAVILL. 9 p. c., bains, gar. jdin 500 m2. LIB. BRABANT, 17, r. Madrid. Lab. 67-24.

Bord Seine, pr. Paris, site magnif. Propr. état neuf et Fermette à céd. ETUDE, 55, r. Ponthieu (10e à 12)

CHAMPROSAY pr. gar. Ris-Orangis beau ter. d'ang. 3.300 m2, 40 l.e m. MIEL, 38, r. Denfert-Rochet. le mat.

DIEPPE 12 p.pples, tt cft, nomb. dép. MAIS., jard., pare boisé, potag. herbag. 2 ha. 15. Px 1.200.000. LE TRÉPORT VILLA 50 m. plage, 12 pces en 3 APPART. E.G. El. Px 4000.000

LE TERROIR 7, rue Pépinière. CUR. 36-10

Immeuble 5 étages, bon état Rapport 54.000. - Prix 600.000 fr. Robel, 11, pl. Républ. (Arc. 73-88)

Fonds de commerce 160 fr.

CAFE-BILLARD pr. République, Agence, mod. 3 sal. Gr. poss. Fer. belle brasserie. Px : 1.500.000 Pereau, 24, r. 4-Septembre. Ric. 40-78

ALIMENTAT. Rue commerç. nombx inscr. B. logem. 500.000 fr. Tél. Bld VERBLAY Strasbourg (G. Est)

CHERCHE BONNeterie-Lingerie 14e de préfér. Intermédiaire s'abstenir. Ecr. RIEILL, 43, rue Boissy-d'Anglas.

CAFÉ - HOTEL - RESTAURANT, centre bourg. Px 325.000. Vanderveken, Coulommiers (S.-M.).

AULNAY-s.-BOIS, joli pav. 4 p. cuis., bains, tt cft. jard. ang. 400 m. 450.000, 77, ARNAL r. St-Lazare. TRI. 54-75

Touraine, pr. gare, joi. ferme, be bâtim. Ter. 2 Prés. LIBRE. 68 ha. 700.000 TAISANT, 4, r. Rome. EUR. 53-20

FONTENAY-aux-Roses. Terr. 416 m2. Bord. rue. LIBRE SOGIF 14, place du Havre.

Demande chef service propriété. MAREL, 19, av. Opéra. OPE. 03-25.

Immeubles 150 fr.

Fg du TEMPLE même. Bon im. 2 bout. R. 43.000. 600.000. Goldstern, 16, pl. République. BOT. 77-85.

SQUARE DES BATIGNOLLES Bel imm. 5 ét., 2 bout. après 3 p. Rev. 62.000 fr. Prix 950.000 fr. GUILLEMOT, 4, r. Rome. EUR. 53-20

15 min. St-LAZARE, IMMEUB. à APPORT av. appart 4 p. libre. Jardin. Px exc 525.000 fr. ROSERENS, 47, av. Opéra. OPE. 95-58.

NATION Im. 6 ét. pet. loy. Rev. net 4% 2.200.000 en sté. Villaron, 69, bd Malesherbes. Lab. 81-75.

CHATILLON (Sne). Im. rap. 3 ét. 1 appt libre 3 p., cuis. B. 17.000. P. 425.000. ELYSÉES-IMMOBIL., 95, av. Ch.-Elysées, ELY. 74-39.

NOGENT, sur gde voie, IMMEUBLE, 2 bout., 6 locat. Parf. ét. Bon rapp. Possib. d'acquér. fonds avec app. 850.000. BERNARD, 10, pl. République, Le Perreux, TRE. 05-01.

CLICHY, sr brd, tr.b. imm. 2 bout R. 35.000. P. 600.000 Goldstern, 16, pl. République, BOT. 77-85.

B. IMM. bd quart. Madeleine 22 mill. S.N.I.T. 44, RUE DU TEMPLE ARC. 83-17. 94-67.

RECHERCHE d'urg. pour groupes de particuliers : 1° Hôtel partic. rive gauche, 40 p. pouv. conv. à cliniq. et bureaux ; 2° IMM. libre de 50 p., préfér rive gauche. Paiement comp. Urgent. PROVOT, 11, r. Pétrograd 8e.

STAINS. Bon imm. 4 ét. Superf. 850 m. Rap. 20.000. Px 275.000. GOLDSTERN, 16, pl. République 10e

UNIQUE et URGENT Immeuble 5 étages, bon état Rapport